



Le Maire de la ville de Tarbes soussigné certifie que conformément à l'article L 212125 du code Général des collectivités territoriales le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 23 JAN. 2023 a été affiché aux emplacements officiels le 30 JAN. 2023

## Conseil municipal de Tarbes

### Liste des délibérations examinées



#### Séance du 23 janvier 2023

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué le 17 janvier 2023, s'est réuni en séance publique le 23 janvier 2023 à 18 h 00, sous la présidence de M. Gérard TRÉMÈGE, Maire.

#### Étaient présents à l'ouverture de la séance :

M. Gérard TRÉMÈGE.

M. Pascal CLAVERIE - Mme Andrée DOUBRÈRE - M. Gilles CRASPAY - Mme Marion MARIN - M. Romain GIRAL - Mme Lola TOULOUZE - M. Roger-Vincent CALATAYUD - Mme Elisabeth BRUNET - M. Jean-Paul GERBET - Mme Véronique DUTREY - M. Bruno LARROUX - M. Frédéric LAVAL - Mme Anne CANDEBAT-REQUET - M. Jean-Marc LACABANNE - Mme Laure VERDIER TRÉHARDY, adjoints au Maire.

M. David LARRAZABAL - M. Marc ANDRÈS - M. Laurent TEIXEIRA - M. Thomas DA COSTA - Mme Angélique BERNISSANT, conseillers municipaux délégués.

Mme Jocelyne LAFOURCADE - Mme Cinthia PEYRET - Mme Anne-Marie BELTRAN - M. Jean-Claude PIRON - Mme Nathalie HUMBERT - Mme Elisabeth ARHEIX - M. Alain ROS - Mme Virginie SIANI WEMBOU - M. Pierre LAGONELLE - Mme Cathy LAÛT - Mme Rébecca CALEY - M. Laurent ROUGÉ - M. Christophe CAVAILLÈS - M. Hervé CHARLES - M. Pierre SOULARD, conseillers municipaux.

#### Étaient absents :

- M. Philippe LASTERLE
- Mme Laurence ANCIEN

#### Avaient donné pouvoir :

- Mme Catherine MARALDI à M. David LARRAZABAL
- M. Kévin GIORDAN à M. Gérard TRÉMÈGE
- M. Amaury TROUSSARD à M. Bruno LARROUX
- Mme Myriam MENDEZ à M. Pierre LAGONELLE
- M. Sélim DAGDAG à M. Pierre SOULARD



Mme Lola TOULOUZE est désignée en qualité de secrétaire de séance.



M. Jean-Claude PIRON quitte la séance après l'examen du point n° 2 « Présentation du projet expérimental du SYMAT pour la gestion des biodéchets » et ne donne pas pouvoir.

M. Gilles CRASPAY quitte la séance lors de l'examen du point n° 4 « Compte-rendu de décisions prises en vertu des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de marchés passés sur délégation en vertu de l'article L. 2122.22 du même code. » et donne pouvoir à Mme Andrée DOUBRÈRE ;

Mme Élisabeth ARHEIX quitte la séance après l'examen du point n° 9 « Budget annexe du Centre de santé municipal – Budget primitif 2023. » et donne pouvoir à Mme Nathalie HUMBERT.

M. Christophe CAVAILLÈS quitte la séance lors de l'examen du point n° 23 « Commande publique – Concession de service public pour la gestion d'une fourrière automobile pour la ville de Tarbes – Création d'un tarif de remboursement des frais supportés par la ville de Tarbes » et ne donne pas pouvoir.



1 - Adoption du procès-verbal de la séance du 28 novembre 2022.

**(Adopté par 37 voix pour et 4 absentions (P. Lagonelle - M. Mendez - S. Dagdag P. Soulard))**

2 - Présentation du projet expérimental du SYMAT pour la gestion des biodéchets.  
**(L'assemblée prend acte)**

3 - Présentation du bilan d'activités de la Police municipale. Année 2022.  
**(L'assemblée prend acte)**

4 - Compte-rendu de décisions prises en vertu des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de Marchés passés sur délégation en vertu de l'article L. 2122-22 du même code.  
**(L'assemblée prend acte)**

5 - Entreprise publique locale : SPL Agence Régionale de l'Énergie et du Climat Occitanie (SPL AREC Occitanie) – Désignation du représentant de la collectivité au sein du comité d'orientation stratégique.  
**(Adopté à l'unanimité – Désignation de Mme Marion MARIN)**

6 - Espace Brauhauban – Création de tarifs pour les interventions spécifiques.  
**(Adopté à l'unanimité)**

7 - Exercice 2022 – Caisse des Écoles de la ville de Tarbes – Attribution d'une subvention exceptionnelle.  
**(Adopté à l'unanimité)**

8 - Budget Principal – Budget primitif 2023.

**(Adopté par 31 voix pour 5 voix contre (C. Laüt – R. Caley - L. Rougé – C. Cavailles – H. Charles) et 4 absentions (P. Lagonelle - M. Mendez - S. Dagdaq - P. Soulard)**

9 - Budget annexe du Centre de santé municipal - Budget primitif 2023.

**(Adopté par 36 voix pour et 4 absentions (P. Lagonelle - M. Mendez - S. Dagdaq- P. Soulard)**

10 - Budget annexe de la Restauration collective - Budget primitif 2023.

**(Adopté par 36 voix pour et 4 absentions (P. Lagonelle - M. Mendez - S. Dagdaq - P. Soulard)**

11 - Budget annexe des Parcs de stationnement - Budget primitif 2023.

**(Adopté à l'unanimité)**

12 - Octroi de subventions du budget principal aux budgets annexes pour l'exercice 2023.

**(Adopté par 36 voix pour et 4 absentions (P. Lagonelle - M. Mendez - S. Dagdaq - P. Soulard)**

13 - Autorisations de programme et crédits de paiement.

**(Adopté par 35 voix pour et 5 absentions (P. Lagonelle - M. Mendez - S. Dagdaq – C. Cavallès - P. Soulard)**

14 - Subventions aux divers groupements au titre de 2023.

**(Adopté à l'unanimité) (Certains élus ne prennent pas part au vote en raison de leur qualité au sein de divers organismes. Ces subventions feront l'objet de délibérations séparées).**

15 - Convention de partenariat financier 2022/2026 entre la ville de Tarbes et la Caisse des Écoles - Avenant n° 1 - Année 2023 - Délibération modificative.

**(Adopté à l'unanimité)**

16 - Emplois fonctionnels : modification des conditions de recrutement.

**(Adopté à l'unanimité)**

17 - Adhésion de la ville de Tarbes au socle commun du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Hautes-Pyrénées.

**(Adopté à l'unanimité)**

18 - Statut des personnels affectés à la régie des parcs de stationnement de la ville de Tarbes.

**(Adopté à l'unanimité)**

19 - Convention entre la ville de Tarbes, ses établissements publics et le Comité des Œuvres Sociales, relative à la gestion des prestations d'action sociale en faveur du personnel municipal.

**(Adopté à l'unanimité)**

20 - Convention entre la ville de Tarbes et l'Office Municipal des Sports relative à la mise à disposition de deux agents municipaux.

**(Adopté à l'unanimité)**

21 - Personnel municipal - Modification du tableau des effectifs.

**(Adopté à l'unanimité)**

22 – Revalorisation du forfait « Télétravail » mis en place à la ville de Tarbes.

**(Adopté à l'unanimité)**

23 - Commande publique – Concession de service public pour la gestion d'une fourrière automobile pour la ville de Tarbes - Création d'un tarif de remboursement des frais supportés par la ville de Tarbes.

**(Adopté à l'unanimité)**

24 - Adhésion à la centrale d'achat publique RESAH (Réseau des Acheteurs Hospitaliers) - Augmentation de la cotisation 2023.

**(Adopté à l'unanimité)**

25 - Étude sur le réseau chaleur « bois » pour le collège Paul Éluard et les complexes sportifs proches, rue Maryse Bastié – Participation de la ville de Tarbes.

**(Adopté à l'unanimité)**

26 – Partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales des Hautes-Pyrénées - Convention Territoriale Globale séquencée 2022-2025.

**(Adopté à l'unanimité)**

27 - Aides exceptionnelles pour le sport de haut-niveau - Actualisation des critères d'attribution.

**(Adopté à l'unanimité)**

28 - Aides aux sportifs de haut-niveau.

**(Adopté à l'unanimité)**

29 - Plan de sobriété énergétique - Tarification des installations sportives.

**(Adopté par 35 voix pour et 4 voix contre (P. Lagonelle - M. Mendez - S. Dagdag - P. Soulard))**

30 - Mise à disposition du stand de tir municipal de 25m - Actualisation des tarifs.

**(Adopté à l'unanimité)**

31 - Aide exceptionnelle aux sportifs pour la préparation aux jeux olympiques et paralympiques 2024.

**(Adopté à l'unanimité)**

32 - Régularisation foncière – Cession d'une emprise à Madame Olivia HOFFMANN.

**(Adopté à l'unanimité)**

33 - Régularisation foncière – Cession / acquisition d'emprises place Germain Claverie.

**(Adopté à l'unanimité)**

34 - Reversement de la taxe d'aménagement de la Ville vers la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées – Abrogation de la délibération du 28 novembre 2022.

**(Adopté à l'unanimité)**

35 - Soutien logistique à la ligue de l'enseignement des Hautes-Pyrénées.

**(Adopté à l'unanimité)**

36 - Soutien logistique au Parvis scène nationale Tarbes Pyrénées.

**(Adopté à l'unanimité)**

37 - Salle d'exposition du Carmel - Programmation avril-décembre 2023.

**(Adopté à l'unanimité)**

38 - Convention pluriannuelle d'objectifs entre l'association Gespe Animations Spectacles, la ville de Tarbes, la Région et la Direction régionale des Affaires Culturelles d'Occitanie 2022-2025.

**(Adopté à l'unanimité)**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 35.

Tarbes, le 26 janvier 2023



**LE MAIRE**

**Gérard TRÉMÈGE**